

# 6. Ouverture sur l'Europe

## Union européenne

L'Union européenne (UE) est maintenant le marché unique le plus important au monde. En janvier 2007, elle a accueilli deux nouveaux membres dans ses rangs, la Bulgarie et la Roumanie, portant le nombre d'États membres à 27 et sa population à 493 millions de personnes.

Pris globalement, les 27 États membres de l'UE constituent le deuxième partenaire commercial du Canada après les États-Unis, sa deuxième source d'investissement direct étranger et la deuxième en importance des destinations de l'investissement direct canadien à l'étranger. Pour le Canada, l'UE est aussi la deuxième source de nouvelles technologies ainsi qu'un partenaire clé dans le domaine de la science et de la technologie.

Les points saillants des relations entre le Canada et l'UE en 2006 sont les suivants :

- L'UE européenne importe environ 35 % des produits exportés par le Canada (à l'exception de ceux destinés aux États-Unis).
- Les exportations canadiennes de marchandises ont totalisé 33,6 milliards de dollars (une hausse de 16,2 % par rapport au niveau de 2005), et les importations se sont établies à 42 milliards.
- Les exportations canadiennes à destination de l'UE sont diversifiées et comportent une part importante de produits à valeur ajoutée en plus des produits basés sur les ressources et des produits de base. Les machines et le matériel de transport, les produits chimiques et pharmaceutiques, les combustibles minéraux et les diamants sont parmi les produits qui dominent nos échanges de marchandises.
- Le commerce de services est important : le Canada a exporté 12,4 milliards de dollars en services commerciaux, de transport et de voyages à destination de l'UE en 2006, soit 4,8 % de plus qu'en 2005, tandis que les importations en provenance de l'UE ont totalisé 13,8 milliards de dollars.

- Les principaux secteurs en croissance qui intéressent le Canada sont notamment les technologies de l'information, les télécommunications, l'aérospatiale et la défense, les technologies énergétiques et les produits et services environnementaux.

L'UE est aussi la deuxième source de nouvelles technologies, ce qui aide le Canada à développer son économie axée sur le savoir. L'UE produit plus du tiers des publications scientifiques dans le monde et quelque 20 % des brevets. Elle constitue le principal producteur de technologie de l'OCDE. La collaboration en sciences et technologie est facilitée par des accords intergouvernementaux ainsi qu'entre des institutions et entreprises canadiennes et européennes, actives dans ce secteur.

Le vaste marché de l'UE présente d'importants débouchés commerciaux pour le Canada, mais certaines difficultés demeurent. Parmi celles-ci, on retrouve des restrictions par certains États membres portant sur les fusions et les acquisitions, les distorsions du marché dans le secteur de l'agriculture, l'harmonisation incomplete des règlements pour un marché unique ainsi que certaines interdictions et restrictions sur les importations imposées par l'UE pour des considérations de santé, d'environnement et de protection du consommateur.

Les négociations d'un accord visant à renforcer le commerce et l'investissement (ARCI) ont débuté en mai 2005. Cet accord, qui a été conçu pour compléter l'accès accru aux marchés obtenu par l'entremise de l'OMC, porte sur des questions commerciales autres que les droits de douane, tels que l'investissement, la facilitation du commerce, la coopération en matière de réglementation et les services, de même que les marchés publics et les droits de propriété intellectuelle.

En mai 2006, le Canada et l'UE ont conjointement décidé que, étant donné l'étroite corrélation avec les pourparlers de l'OMC, il serait préférable de suspendre les négociations de l'ARCI jusqu'à ce que les résultats des négociations du Cycle de Doha de l'OMC soient connus. Dans l'intervalle, le Canada et l'UE poursuivent leur démarche bilatérale pour trouver d'autres manières